

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 10 janvier 2017

Délibération n°3
Portant avis sur le DU « Pratique des finances publiques locales »

*Vu les articles L712-6-1 et L613-2 du code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise ;*

Considérant que la loi permet aux établissements d'enseignement supérieur de délivrer des diplômes qui leur sont propres,

Considérant qu'il convient à la CFVU d'émettre un avis sur les projets pédagogiques d'ouverture de nouvelles formations,

Considérant que l'UFR droit est porteuse d'un projet de création d'un diplôme d'université (DU) intitulé « Pratique des finances publiques locales »,

Considérant que cette formation a fait l'objet d'une demande formalisée de la part du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne,

Considérant que ce DU a pour but de former des agents de la fonction publique territoriale œuvrant dans des services financiers afin qu'ils puissent évoluer dans leur carrière,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres représentés : 7
Membres absents et non représentés : 10

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation : 0

Article unique : approuve le projet d'ouverture du DU « Pratique des finances publiques locales » porté par l'UFR droit.

Le vice-président Formation et vie étudiante,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 24 mai 2017

Notifié le : 24 mai 2017